



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MARDI 20 JUIN 2023**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire
Monsieur Didier HOUSSAYE,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Claire LE TOURNEUR,
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Marie-Claude JULLIEN, Maires Adjoints,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Madame Valérie DELABRIERE,
Madame Juliette KARP,
Madame Marie LANGLET,
Madame Josette LE BRETON,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Christophe PAILLIER,
Monsieur Bruno CAUMONT, Conseillers Municipaux.

Absent excusé :

Monsieur Jean DELAMARE qui avait donné procuration à Madame Josette LE BRETON

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Gilbert ROTH, Secrétaire.

Convocation du 30 mai 2023.

Nombre de Conseillers présents : 22 / En exercice : 23 / Votants : 23

Avant de démarrer la réunion, Monsieur le Maire fait part qu'il s'agit de la 1^{ère} séance du Conseil Municipal dans la nouvelle salle du Conseil, après les travaux d'agrandissement de la Mairie.

Il remercie la présence du public, Monsieur Jean-Claude MASSELIN et Madame Valérie DEVAUX, laquelle assurera les fonctions de DGS au départ en retraite de Monsieur Gilbert ROTH.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de faire une présentation à Madame Valérie DEVAUX des fonctions qu'ils occupent au Conseil Municipal, puis à Madame Valérie DEVAUX de se présenter à son tour au Conseil Municipal.

I) Approbation du compte-rendu du mercredi 17 mai 2023

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mercredi 17 mai 2023 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Bilan du chantier des travaux d'agrandissement et rénovation thermique de la Mairie

Prix global, subventions et avenants

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un tableau qui retrace à ce jour l'ensemble des règlements effectués des travaux d'agrandissement et rénovation thermique de la Mairie, ainsi que les avenants qui s'élèvent à 25 562,93 €. Ces avenants représentent 2,8% du total du marché.

	Marché	Avenant	Payé	Reste à payer
Maîtrise d'œuvre & partenaires	97 981,68 €		87 444,30 €	
Repérage d'amiante DUCOURTIL	3 704,80 €		3 704,80 €	
Étude géothermique	7 170,00 €		7 170,00 €	
Levé topographique	1 320,00 €		1 320,00 €	
LOT 1 - désamiantage - Ets ADENORM + SOLERTIA	46 800,00 €		33 054,00 €	13 746,00 €
LOT 2 - Maçonnerie - Ets VALLETTE	299 893,33 €		290 894,59 €	8 998,74 €
LOT 3 - Charpente - Ets PIMONT	19 798,24 €		18 808,32 €	989,92 €
LOT 4 - Couverture - Ets RENARD	63 319,46 €		63 319,46 €	- €
LOT 5 - Menuiseries extérieures - Ets SEMAP	138 450,00 €		62 171,28 €	76 278,72 €
LOT 6 - Menuiseries intérieures - Ets JPV	50 231,95 €	8 325,24 €	45 984,25 €	12 572,94 €
LOT 7 - Chauffage Plomberie - Ets GOUGEON	43 067,28 €	5 991,60 €	46 037,41 €	3 021,47 €
LOT 8 - Électricité - SCAE	20 484,00 €	1 960,80 €	18 892,80 €	3 552,00 €
LOT 9 - Revêtement sol - Ets REVNOR	30 787,30 €	4 188,00 €	25 163,87 €	9 811,43 €
LOT 10 - Peintures - Ets SOGEP	47 878,41 €		24 394,55 €	23 483,86 €
LOT 11 - Réseaux & espaces verts	36 853,80 €	5 097,29 €	34 240,20 €	7 710,89 €
Contrôle technique Ets APAVE	1 680,00 €		1 680,00 €	- €
SPS Ets APAVE	3 402,00 €		3 402,00 €	- €
TOTAL	912 822,25 €	25 562,93 €	767 681,83 €	

= soit 2,8 %

III) RPA La Potière : chauffage

Résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de performance énergétique à la Potière arrive à son terme le 30 juin prochain.

Une consultation pour les 10 prochaines années a été lancée le 15 mai. Une seule offre a été transmise, soit celle des Établissements ENGIE.

La proposition des Établissements ENGIE s'élève pour le P1 (fourniture d'énergie), le P2 (maintenance) et P3 (garantie totale – renouvellement des matériels) à la somme de : 84 809,59 € TTC par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord à cette proposition
- autorise Monsieur le Maire, Président du CCAS, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

IV) Présentation du projet de sentiers du patrimoine romillois

Monsieur LEMENAGER remercie Madame LE BRETON, Monsieur DELAMARE, Monsieur le Maire et Monsieur HOUSSAYE pour la réalisation du projet de sentiers du patrimoine romillois.

Il présente ce projet par le biais d'une projection qui reprend successivement les objectifs, les lieux d'intérêts, les circuits, le balisage, les panneaux d'information, une plaquette descriptive, les jeux ludiques et le budget.

Les objectifs ont pour but de valoriser le patrimoine naturel, architectural, historique et industriel de la Commune et par ce biais faire découvrir l'histoire de la Commune, offrir un parcours de promenade d'une ou plusieurs boucle(s), créer un attrait touristique.

Les lieux d'intérêt dans la Commune sont nombreux : l'industrie qui a marqué l'histoire de la Commune (fonderie, verrerie, filature, moulins...), l'eau et le patrimoine naturel (Andelle, Cabot, le marais, le verger communal...) et les bâtisses anciennes (lavoir, église...).

Plusieurs circuits seront proposés, lesquels seront balisés avec 16 panneaux d'information comportant entre autres un QR code.

Une plaquette descriptive sera éditée, des jeux ludiques seront proposés via des smartphones.

Le budget prévisionnel pour ce projet est chiffré à environ 3 900 € TTC.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal applaudissent et remercient Monsieur LEMENAGER et son équipe pour cette présentation du projet de sentiers du patrimoine romillois.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet sera inscrit au budget primitif 2024.

Monsieur LEMENAGER associera les écoles et le SYMA à ce projet et souhaiterait proposer aux élèves du collège une évolution des jeux.

V) Avis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique portant sur le Plan de Protection de l'Atmosphère, dans la Vallée de Seine, se déroule du jeudi 1er juin 2023 au vendredi 30 juin 2023.

Ce plan de protection a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de les maintenir ou de les ramener à des niveaux inférieurs aux normes fixées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- émet un avis favorable au Plan de Protection de l'Atmosphère dans la vallée de Seine tel que présenté par le Préfet de Normandie, sous réserve des moyens financiers octroyés aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises par rapport aux contraintes nécessaires.

VI) Conseil Municipal des Enfants

Adoption de la charte et mise en place

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal du souhait de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants pour les classes de CM1 et CM2 en octobre 2023.

Il y aura 8 élus, dont 4 filles et 4 garçons, qui se réuniront le 1^{er} vendredi de chaque mois sur le temps méridien.

Madame Isabelle ROUSSEL, directrice des écoles, a été consultée pour ce projet et a donné son accord. L'organisation future se fera en collaboration avec les enseignants.

Monsieur le Maire, Monsieur HOUSSAYE et Madame BIVILLE en seront les animateurs. D'autres conseillers pourront y être associés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-29 et R2143-2 sur la participation des habitants à la vie locale,

Considérant que l'objectif de ce Conseil Municipal des Enfants est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers...) mais aussi une gestion des projets par eux-mêmes.

A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.

Considérant que le Conseil Municipal des Enfants sera composé de 8 élus, 4 filles et 4 garçons de CM1 et CM2, qu'il sera présidé par le Maire,

Considérant que les Conseillers Municipaux Enfants de CM1 pourront continuer en CM2,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte la création d'un Conseil Municipal des Enfants,**
- adopte la charte du Conseil Municipal,**
- autorise monsieur le maire ou les adjoints référents à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en place de ce conseil.**

VII) Loyer de Monsieur et Madame ROTH

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur et Madame ROTH vont continuer à occuper le logement de service qu'ils occupent au 76 rue Saint Georges. Il propose au Conseil Municipal de louer cet appartement à ce ménage à compter du 1^{er} juillet 2023 pendant la durée de la construction de leur future habitation au prix de sept cents euros par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord pour louer le logement sis 76 rue Saint Georges à Monsieur Gilbert ROTH et sa famille, à compter du 1^{er} juillet 2023 au prix de 700€ TTC / mois.

VIII) Nomination d'un référent signalement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur Frédéric LE JANNOU, ASVP, qui a muté à Pîtres, occupait les fonctions de référent signalement.

La mission de référent signalement consiste à contacter les agents communaux, ceux qui estimeraient être victimes :

- d'un acte de violence
- d'un acte de discrimination
- d'un acte de harcèlement moral
- d'un acte de harcèlement sexuel
- d'agissements sexistes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la candidature au poste de référent signalement de Monsieur Sébastien BOIMARE, ASVP.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord pour retenir la candidature de Monsieur Sébastien BOIMARE, ASVP comme référent signalement.

IX) Fonds de Solidarité Habitat

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le Département sollicite la Commune, comme tous les ans, pour une participation au titre du Fonds de Solidarité Habitat (FSH) à hauteur de 0,40 € par habitant sur la base de 3 279 habitants.

Le montant sollicité de 1 311,60 € est identique à celui de 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord pour participer au FSH en 2023 à hauteur de 1 311,60 €

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette participation.

X) Communications et informations

1) Remerciements

La Passerelle, l'Atelier de la Danse de Fleury sur Andelle, la Banque Alimentaire, Source Andelle et l'Association Gymnastique Volontaire de Pitres remercient la municipalité pour le versement de la subvention.

Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des armées, remercie la Commune pour la Lettre de Romilly du mois de mai.

Monsieur et Madame RUBIO remercient Monsieur le Maire pour la célébration de leur mariage. Ils félicitent Monsieur le Maire pour son investissement dans la Commune où il fait bon vivre.

2) Pouvoirs de police administrative

Par arrêté en date du 14 juin 2023, Monsieur le Maire s'oppose au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale au Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle.

3) Inauguration de la Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration de la Mairie se déroulera le vendredi 30 juin 2023 à 18h. Il invite tous les conseillers à y participer. Il indique que Monsieur Simon BABRE, le Préfet de l'Eure, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Monsieur Thierry PLOUVIER et Madame Françoise COLLEMARE, Conseillers Départementaux, Monsieur

Timothée HOUSSIN, Député de l'Eure, Madame Cécile REMY-BASTIT, Conseillère régionale y participeront.

4) Villes et Villages où il fait bon vivre

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le court métrage qui a été diffusé sur France 3 le 16 mai 2023 après que la Commune ait été désignée première dans sa catégorie des « Villes et Villages où il fait bon vivre ».

5) Vélo Route

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tronçon du tracé du futur Vélo Route qui passera par Romilly sur Andelle. Ce Vélo Route est organisé par le Département.

6) SDIS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le bilan du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure peut être consulté au secrétariat de la Mairie.

7) Sécurisation du passage à niveau (PN) 59 sur la RD19

Un aménagement provisoire a été mis en place le long de la RD19 fin février 2023. Il est prévu par la suite :

- la pose de bordures chasse-roues à 2,20 mètres du rail de la voie ferrée ;
- la pose d'une clôture rigide blanche derrière la bordure précitée ;
- le renforcement de l'accotement en grave bitume et enrobé ;
- un zebra sera matérialisé au sol dans la courbe et sur l'accotement en enrobé.

8) Bornes à incendie

Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 30% soit la somme de 22 927 € pour l'installation de 17 bornes à incendie.

La Commune reste dans l'attente de la réponse de l'État pour un financement de 30% de ces bornes à incendie.

9) Demandes de subvention

Des demandes de subvention ont été adressées au Conseil Départemental pour les travaux d'étanchéité de la toiture plate de l'école Maurice GENEVOIX (Fonds Départemental Solidarité) et pour le verger communal (Ma Commune Grandeur Nature), à hauteur de 30% chacune.

10) Côte des Deux Amants

Depuis le 16 juin 2023, les moutons et les chèvres du Conservatoire pâturent sur les pelouses de la Côte des Deux Amants.

11) Rapport annuel SIAEPAP

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le rapport annuel du SIAEPAP est consultable au secrétariat de la Mairie.

12) Hébergement du serveur

Ainsi que cela avait été évoqué lors de la séance du 17 mai 2023, le serveur sera hébergé dans le cloud de Berger Levrault.

13) Subventions Régionales

La Région a versé une subvention :

- de 4 500 € à l'association des Mômes Riders
- de 3 600 € à l'association Saveurs et Savoirs

14) Travaux réalisés

Une entreprise a installé 4 nouveaux **caveaux-urnes** au cimetière.

Une réparation du **chêneau de toit** entre le CARRE et la Ribambelle a été effectuée par une société.

Nous avons acquis deux **bancs** et 6 **poubelles** pour remplacement ou supplément.

Nos services techniques ont passé l'**épareuse** dans nos chemins de randonnée. Ils ont aussi fait régulièrement des **passages de tonte** mais ont été dépassés un moment par la rapidité de la pousse et la pluie qui était de la partie.

Des **anti pince doigts** ont été posés sur les portes du préau de l'école Louise Michel.

Nous avons acquis de nouveaux **matériels d'engins à moteur** en remplacement de ceux qui étaient défectueux.

La **salle du Conseil Municipal** est équipée de nouvelles tables et de nouvelles chaises.

Un **totem électronique** avec une borne d'affichage d'information municipale est installé à l'extérieur de la mairie. Nous y trouverons les principaux arrêtés et diverses communications.

Les **arbres** de la rue Saint-Georges, de la place Caliste et d'une partie de la rue de la Libération ont été **taillés en rideau**.

Nos services techniques ont réalisé la **campagne de fleurissement** dans tous les points stratégiques.

15) Activités communales passées

Le samedi 3 juin, nous avons organisé avec plusieurs mamans notre **12^{ème} Fête des Mères** à la Mairie. Nous avons retenu le bas de l'Avenue de la Gare et la rue des Hautes Rives.

Le jeudi 8 juin, l'**UNC** et la **Municipalité** se sont associés pour **commémorer la fin de la guerre d'Indochine** de 1954.

Du lundi 5 juin au vendredi 9 juin, la Commune de Romilly a proposé la **14^{ème} exposition d'œuvres diverses, Pinceaux d'Andelle** à la Bibliothèque-Médiathèque. L'entrée du « Grand accrochage » était gratuite.

Le vendredi 9 juin, c'était le **6^{ème} Romilly des Arts** organisé par la Commune. De nombreuses activités artistiques et animations ont été proposées devant et à l'intérieur de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert.

Nous avons participé le dimanche 11 juin à la **Journée du vélo** organisée par la Commune de Perruel. Romilly était ville étape (devant la Mairie) et vous avez pu participer en faisant au minimum trois étapes.

16) Activités communales à venir

Le samedi 1^{er} juillet, ce sera la **kermesse des écoles** sur le stade Maurice Fleuriel avec la participation des enfants de nos écoles, des enseignants et des parents de la **Passerelle**.

Le lundi 3 juillet, le jury du fleurissement de la Commune passera dans les rues de Romilly.

Le Vendredi 14 juillet, c'est la **Fête Nationale**, nous commémorerons l'évènement avec les Anciens Combattants et les Romillois. Vous êtes tous invités au Monument aux Morts de Romilly.

Le Dimanche 27 août, le départ de la **course cycliste Rouen-Gisors** sera donné à partir du CARRE.

Le Mardi 29 août, ce sera le 79^{ème} anniversaire de la **Libération de la commune de Romilly/Andelle** avec l'UNC.

17) Tour de table

Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des dates et des prochaines manifestations :

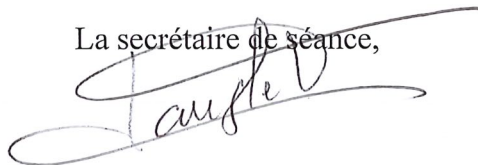
- vendredi 23 juin à 18h30 : AG de PRAHB salle du Marais
- vendredi 30 juin à 20h30 : spectacle de l'association Twirling Club Vallée de l'Andelle
- samedi 1^{er} juillet : Kermesse avec l'association la Passerelle, stade Fleuriel
- dimanche 2 juillet à 8h : Foulées romilloises avec les Mille Pattes
- mardi 5 juillet à 18h30 : AG de la MJC ALER salle de la Marelle
- jeudi 13 juillet avec le Comité des Fêtes : 21h retraite aux flambeaux, 23h feu d'artifice, 23h15 bal gratuit place du CARRE
- vendredi 14 juillet à 11h15: Fête Nationale au Monument aux Morts
- dimanche 27 août à 8h : course cycliste Rouen-Gisors, départ devant le CARRE
- mardi 29 août : 79^{ème} anniversaire de la Libération de Romilly par les Canadiens, au Carré militaire puis au Monument aux Morts.

Monsieur PAILLIER fait part au Conseil Municipal que la MJC ALER, le Comité des Fêtes et l'Ecole de Musique animeront la Fête de la Musique le 21 juin, Place des Deux Amants.

Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal que les travaux de sécurité de la RD321 avancent bien.

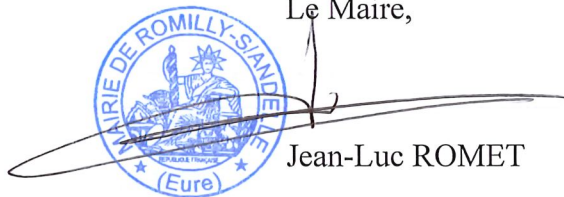
Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance,



Marie LANGLET

Le Maire,



Jean-Luc ROMET